

# **TOULOUSE LE MARATHON DU LIVRE**

Association loi 1901

Siège social : 4, rue Clémence ISAURE – 31000 - TOULOUSE

N° de téléphone : 05 61 99 64 01

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE 2018-2019**

- ✓ Rapport
- ✓ Bilan
- ✓ Compte de résultat
- ✓ Annexes



**P C A Conseils**

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

---

11, rue Laugier - 75017 PARIS - Téléphone : 01 42 27 87 70 - Télécopie : 01 42 12 96 97

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE 2018-2019**  
(du 01 octobre 2018 au 30 septembre 2019)

Mesdames, Messieurs les membres de l'association,

**I. Opinion**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale en date du 13 mars 2017, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Toulouse Le Marathon du Livre relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**II. Fondement de l'opinion**

**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

**Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 octobre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

**Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous estimons que les informations figurant dans l'annexe des comptes annuels sont pertinentes et suffisantes pour la bonne compréhension des comptes de l'exercice 2018/2019.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **III. Vérification du rapport d'activité**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité « Bilan annuel 2019 du Marathon des Mots » et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

### **IV. Responsabilité de la direction et des personnes assurant la gouvernance relative aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **V. Responsabilité du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.



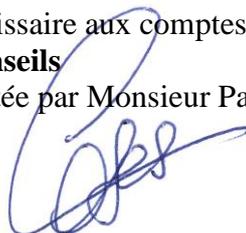
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 14 novembre 2019

Le commissaire aux comptes  
**PCA Conseils**  
Représentée par Monsieur Patrice CASALS



## Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2019 (12 mois)			Exercice précédent 30/09/2018 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net		
Capital souscrit non appelé (0)						
<b>Actif immobilisé</b>						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	7 221	5 745	1 475	3 116	- 1 641	
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
<b>TOTAL (I)</b>	<b>7 221</b>	<b>5 745</b>	<b>1 475</b>	<b>3 116</b>	<b>- 1 641</b>	
<b>Actif circulant</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	27 896		27 896	27 131	765	
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	31 000		31 000	77 211	- 46 211	
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	66 764		66 764	151 911	- 85 147	
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Charges constatées d'avance						
<b>TOTAL (II)</b>	<b>125 659</b>		<b>125 659</b>	<b>256 253</b>	<b>- 130 594</b>	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>132 880</b>	<b>5 745</b>	<b>127 135</b>	<b>259 369</b>	<b>- 132 234</b>	



## Bilan (suite)

Présenté en Euros

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le <b>30/09/2019</b> (12 mois)	Exercice précédent <b>30/09/2018</b> (12 mois)	<b>Variation</b>
<b>Capitaux Propres</b>			
Capital social ou individuel (dont versé : )			
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	178 967	147 288	31 679
Résultat de l'exercice	-105 287	31 679	- 136 966
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
<b>TOTAL (I)</b>	<b>73 680</b>	<b>178 967</b>	<b>- 105 287</b>
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
<b>TOTAL (II)</b>			
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Provisions pour risques	2 976	2 976	
Provisions pour charges			
<b>TOTAL (III)</b>	<b>2 976</b>	<b>2 976</b>	
<b>Emprunts et dettes</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires	350	250	100
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 574	17 809	- 4 235
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	12 235	12 004	231
. Organismes sociaux	8 920	12 873	- 3 953
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 573	917	656
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	13 827	33 572	- 19 745
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>50 478</b>	<b>77 425</b>	<b>- 26 947</b>
Écart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>127 135</b>	<b>259 369</b>	<b>- 132 234</b>

## Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le <b>30/09/2019</b> (12 mois)			Exercice précédent <b>30/09/2018</b> (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	74 395		74 395	58 458	15 937	27,26
<b>Chiffres d'affaires Nets</b>	<b>74 395</b>		<b>74 395</b>	<b>58 458</b>	<b>15 937</b>	<b>27,26</b>
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			696 995	707 463	- 10 468	-1,48
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			13 076	5 938	7 138	120,21
Autres produits			0	2	- 2	-100
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>784 466</b>	<b>771 860</b>	<b>12 606</b>	<b>1,63</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			657 455	518 970	138 485	26,68
Impôts, taxes et versements assimilés			403	939	- 536	-57,08
Salaires et traitements			149 056	130 996	18 060	13,79
Charges sociales			83 398	75 315	8 083	10,73
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 640	1 281	359	28,02
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges				2 976	- 2 976	-100
Autres charges			-2 303	9 704	- 12 007	123,73
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>889 648</b>	<b>740 181</b>	<b>149 467</b>	<b>20,19</b>
<b>RESULTAT EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>-105 182</b>	<b>31 679</b>	<b>- 136 861</b>	<b>432,02</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
<b>Total des produits financiers (V)</b>						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
<b>Total des charges financières (VI)</b>						
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>						
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>-105 182</b>	<b>31 679</b>	<b>- 136 861</b>	<b>432,02</b>

  
 Le présent document a servi de  
 support matériel à la rédaction  
 du rapport qui précède.

## Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2019 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	105		105	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>105</b>		<b>105</b>	<b>N/S</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-105</b>		<b>- 105</b>	<b>N/S</b>
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
<b>Total des Produits (I+III+V+VII)</b>	<b>784 466</b>	<b>771 860</b>	<b>12 606</b>	<b>1,63</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)</b>	<b>889 753</b>	<b>740 181</b>	<b>149 572</b>	<b>20,21</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>-105 287</b>	<b>31 679</b>	<b>- 136 966</b>	<b>432,36</b>
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				



Le présent document a servi de  
support matériel à la rédaction  
du rapport qui précède.

## Annexes aux comptes annuels

### PREAMBULE



L'exercice social clos le 30/09/2019 a une durée de 12 mois.  
L'exercice précédent clos le 30/09/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 127 134,52 E.

Le résultat net comptable est une perte de 105 287,40 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 14/11/2019 par les dirigeants.

#### Faits marquants de l'exercice :

À l'occasion de sa 15ème édition, le Marathon des mots a accueilli la littérature américaine dans un nouveau format : le festival se déroule sur une semaine à Toulouse et dans 20 communes de la Métropole, au lieu de 4 jours et dans 13 communes précédemment.

L'accueil d'auteurs américains et les opérations de communication exceptionnelles organisées pour cette 15ème édition expliquent le déficit de l'exercice que les fonds propres de l'association permettent de financer.

### REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Régime d'imposition :

Le régime d'imposition de l'association a été clarifié par un courrier de la Direction Générale des Finances Publiques en date du 11 juin 2010 : "les opérations effectuées par l'association n'étant pas imposables, les subventions reçues n'ont pas à être soumises à la tva (...). Dans ces conditions, l'association n'est pas assujettie à la tva".

## Annexes aux comptes annuels (suite)

## NOTES SUR LE BILAN ACTIF

**Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 7 221 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	8 823		1 602	7 221
Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>8 823</b>		<b>1 602</b>	<b>7 221</b>

Amortissements et provisions d'actif = 5 745 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	5 707	1 640	1 602	5 745
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>5 707</b>	<b>1 640</b>	<b>1 602</b>	<b>5 745</b>

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Mat.bureau & informa	7 221	5 745	1 475	de 3 à 4 ans
<b>TOTAL</b>	<b>7 221</b>	<b>5 745</b>	<b>1 475</b>	

**Etat des créances = 58 896 E**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	58 896	58 896	
<b>TOTAL</b>	<b>58 896</b>	<b>58 896</b>	

**Produits à recevoir par postes du bilan = 31 000 E**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	31 000
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>31 000</b>

  
 Le présent document a servi de support matériel à la rédaction du rapport qui précède.

## Annexes aux comptes annuels (suite)

## NOTES SUR LE BILAN PASSIF

## Provisions = 2 976 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques &	2 976				2 976
<b>TOTAL</b>	<b>2 976</b>				<b>2 976</b>

## Etat des dettes = 50 478 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	350	350		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	13 574	10 020		
Dettes fiscales & sociales	22 728	22 728		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	13 827	13 827		
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>50 478</b>	<b>46 924</b>		

## Charges à payer par postes du bilan = 32 110 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	350
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	
Dettes fiscales & sociales	17 933
Autres dettes	13 827
<b>TOTAL</b>	<b>32 110</b>


  
 Le présent document a servi de support matériel à la rédaction du rapport qui précède.

**Annexes aux comptes annuels (suite)****NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Ventilation du chiffre d'affaires = 74 395 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

<b>Nature du chiffre d'affaires</b>	<b>Montant HT</b>	<b>Taux</b>
Prestations de services	74 395	100,00 %
<b>TOTAL</b>	<b>74 395</b>	<b>100.00 %</b>

**Autres informations relatives au compte de résultat**

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.



Le présent document a servi de  
support matériel à la rédaction  
du rapport qui précède.

## Annexes aux comptes annuels (suite)

### AUTRES INFORMATIONS

#### Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

#### Autres informations complémentaires

##### VALORISATION DES AIDES ET BENEVOLATS :

La valorisation de certaines prestations publicitaires et mises à disposition de matériel a été transcrite dans les comptes sous forme d'échanges de marchandises pour un montant de 54.208 euros.

La valorisation des différentes aides et du bénévolat non transcrits dans les comptes annuels peut être estimée à :

1. Association "Toulouse le Marathon du Livre" :

Bénévoles : 29.651 euros de salaires bruts et charges sociales patronales (sur la base du smic) pour 2.600 heures, correspondant à 140 bénévoles,

2. Partenaire logistique de l'Association :

Hôtels et restauration : 3.760 euros de réduction pour l'hébergement et la restauration,

3. Ville de Toulouse :

Location locaux à Toulouse : le cout réel de la location des locaux serait de 13.163 euros en lieu et place des 20 euros demandés par la ville.

Soit un total de 46.574 euros.

  
Le présent document a servi de  
support matériel à la rédaction  
du rapport qui précède.

## Annexes aux comptes annuels (suite)

### DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

#### Produits à recevoir = 31 000 E

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Divers produits à recevoir( 468700 )	31 000
<b>TOTAL</b>	<b>31 000</b>

#### Charges à payer = 32 110 E

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Interets courus a pa( 518600 )	350
<b>TOTAL</b>	<b>350</b>

Dettes fiscales et sociales	Montant
Provision pour congés payés( 428200 )	12 235
Charges sociales sur pcp( 438200 )	4 944
Provision formation professionnelle continue( 448602 )	754
<b>TOTAL</b>	<b>17 933</b>

Autres dettes	Montant
Charges à payer honoraires( 468612 )	9 240
Charges à payer voyages et dép( 468621 )	3 087
Charges à payer diverses( 468690 )	1 500
<b>TOTAL</b>	<b>13 827</b>

  
 Le présent document a servi de  
 support matériel à la rédaction  
 du rapport qui précède.